

Forthemis en association avec le Tribunal Judiciaire de Dax présente

COLLOQUE

LE CONTRÔLE COERCITIF

*Comprendre le mécanisme
de la violence conjugale*



5 JUILLET 2024
AU TRIBUNAL DE DAX

Forthemis
AVEC GWENOLA SUEUR
& PIERRE-GUILLAUME PRIGENT

80€
(PRÉSENTIEL)

60€
(DISTANCIEL)

9h-17h - replay gratuit durant un mois pour les inscrits

INSCRIPTION SUR WWW.FORTHEMIS.COM/COLLOQUE



LE CONTRÔLE COERCITIF

En France, des efforts considérables ont été déployés pour faire reconnaître les différentes formes de violence au sein de la famille. La violence dite conjugale reste cependant comprise sous l'angle d'actes de violences considérés comme distincts les uns des autres. La place des enfants dans ce contexte et les violences post-séparation, qui se poursuivent notamment par l'intermédiaire de l'exercice conjoint de l'autorité parentale, commencent à être prises en compte. Mais encore aujourd'hui, des intervenants sociaux et judiciaires sont susceptibles d'interpréter la résistance des femmes à la violence, leurs tentatives ou leurs demandes d'être mises en sécurité avec leurs enfants comme de l'« aliénation parentale », une notion controversée et non scientifique.

La notion d'« emprise », popularisée par Marie-France Hirigoyen, reste difficile à appréhender par les intervenants et les violences psychologiques restent difficiles à identifier. Le contrôle coercitif, concept sociologique bâti par le mouvement des femmes aux États-Unis dans les années 70 et ré-articulé par le chercheur américain Evan Stark, propose de s'éloigner d'une compréhension de la violence conjugale basée essentiellement sur une succession d'actes de violence. Identifier le processus de domination conjugale à l'aide de cette notion offre ainsi une compréhension des dynamiques qui permettent aux agresseurs d'établir et de maintenir contrôle et pouvoir pendant la vie de couple, et après la séparation.

5 JUILLET 2024 AU TRIBUNAL DE DAX
INSCRIPTION SUR WWW.FORTHEMIS.COM/COLLOQUE



**AVEC GWENOLA SUEUR
& PIERRE-GUILLAUME PRIGENT**



Pierre-Guillaume Prigent est docteur en sociologie, enseignant à l'Université de Bretagne Occidentale, dans le Diplôme Inter-Universitaire « Études sur le genre » UBO - Rennes 2. Ses recherches portent sur les violences

basées sur le genre, en particulier sur les violences conjugales post-séparation et le contrôle coercitif. Dans sa thèse de doctorat, Les stratégies des pères violents en contexte de séparation parentale : contrôle coercitif, complicité institutionnelle et résistance des femmes, soutenue en 2021, il analyse les stratégies utilisées par les hommes violents et les réponses institutionnelles à partir d'entretiens avec des mères séparées victimes de violences.

Son site personnel : pgtpg.github.io



Gwénola Sueur est doctorante en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale. Sa thèse, sous la direction de Nicole Roux (UBO) et de Simon Lapierre (Université d'Ottawa, Canada) porte sur les parcours de mères victimes de

de violences conjugales dans les territoires ruraux en France.

Elle a intégré en 2011 comme écoutante-bénévole des associations de lutte contre les violences. Son mémoire de recherche portait sur la médiatisation de l'affaire criminelle de Cestas (1969) et sa mise en lumière par le mouvement des pères divorcés.

Son site personnel : gwenolasueur.wordpress.com